



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E102021

VALABLE JUSQU'AU 24/05/2026

ÉDITÉ LE

12/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES RCS 485259048

Siret : 485 259 048 00059

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3517500

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 195168988 H MCE 007

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 195168988 H 007

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/03/2026

Raison sociale : ACP THERMIQUE SARL

37 AVENUE JEAN JAURES
78500 SARTROUVILLE

Téléphone : 01 39 34 88 55

Portable : 06 99 40 52 32

Fax :

Site Internet : <http://www.acp-thermique.fr>

E-mail : contact@acpthermique.com

Responsabilité légale :
VARIN ERIC GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/05/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/05/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	20/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.